



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Communiqué de presse

Octobre 2026

Innovation agricole et forestière en Bourgogne-Franche-Comté : Lancement de l'appel à projets PEI 2027 pour soutenir l'émergence d'idées d'avenir

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance un nouvel appel à projets dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI Agri) afin d'accompagner la création et la structuration d'initiatives novatrices répondant aux enjeux agricoles et forestiers du territoire. Cet appel à projets vise à soutenir les acteurs de terrain dans le développement d'idées collaboratives pour bâtir des solutions locales et durables. À cette occasion, un webinaire d'information est organisé le 14 octobre 2026.

Favoriser l'innovation partagée et le terrain

Le Partenariat Européen d'Innovation « agriculture et foresterie productives et durables » (PEI-AGRI) vise à rapprocher agriculteurs, forestiers, chercheurs, techniciens, entreprises et associations. Ces acteurs se rassemblent au sein de « groupes opérationnels » dans le but de répondre à une question, un problème concret. En s'appuyant sur une démarche qui part du terrain, le PEI encourage la fertilisation croisée des compétences pour faire émerger des solutions locales, transférables et durables. Pour ce faire, dans un projet PEI, les agriculteurs sont considérés comme des partenaires à part entière.

Un soutien renforcé pour faire émerger de nouvelles initiatives collectives en 2027

Pour l'édition 2027, le dispositif vise à accompagner l'émergence de nouveaux projets collectifs. Il s'adresse aux porteurs d'idées souhaitant concrétiser un projet d'innovation et structurer un partenariat solide. Les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement d'une durée maximale d'un an pour finaliser leur démarche et définir leur plan d'action.

Un webinaire d'information le 14 octobre 2026

Afin de présenter les modalités de la mesure, les critères de sélection et d'accompagner les porteurs d'idées dès le montage de leur partenariat, la Région organise un webinaire dédié le mardi 14 octobre 2026.

Grandes étapes du calendrier :

- 14 octobre 2026 : Webinaire de présentation de la mesure.
- Du 15 décembre 2026 au 15 janvier 2027 : Dépôt des pré-projets.
- Février 2027 : Auditions orales des projets devant un panel d'experts régionaux.
- Mi-avril à juin 2027 : Ouverture officielle de l'appel à projets et dépôt des dossiers finaux.
- Dernier trimestre 2027 : Sélection finale et attribution des aides juridiques et financières.

Plus d'information :

<https://www.europe-bfc.eu/liste-actualites/partenariat-europeen-pour-linnovation-pei>

Contact : feader.pei@bourgognefranchecomte.fr

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Théo CARMONA
theo.carmona@bourgognefranchecomte.fr
06 61 98 63 71

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02